Deltasteel

Deltasteel Ibérica, S.L.

CONDITIONS GÉNÉRALES DE VENTE DE PRODUITS SIDÉRURGIQUES

Nº	Sommaire
1	DISPOSITIONS GÉNÉRALES
2	DEMANDES ET ACCEPTATION DES COMMANDES
3	CONDITIONS DE PAIEMENT
4	EXPÉDITION ET LIVRAISON DES PRODUITS SIDÉRURGIQUES
5	POIDS
6	GARANTIE
7	RÉSERVE DE PROPRIÉTÉ
8	DROIT APPLICABLE ET JURIDICTION COMPÉTENTE
9	PROTECTION DES DONNÉES À CARACTÈRE PERSONNEL
10	CLAUSES FINALES

1. DISPOSITIONS GÉNÉRALES

1.1 Les présentes dispositions s'appliquent à toutes les transactions portant sur des produits sidérurgiques réalisées par Deltasteel Ibérica, S.L. (ci-après « Deltasteel ») à la demande de tout client ou acheteur de produits sidérurgiques (ci-après le « Client » et, conjointement avec Deltasteel, les « Parties »).

1.2 Toute modification des présentes Conditions Générales de Vente ne sera valable que si elle est convenue et formalisée par écrit, avec la signature des deux Parties.

1.3 Deltasteel n'accepte aucune référence aux conditions d'achat propres ou spécifiques du Client, sauf si elles ont été dûment convenues par écrit entre les Parties.

1.4 L'acceptation par Deltasteel des demandes de commande du Client implique l'adhésion sans réserve aux présentes Conditions Générales de Vente, préalablement communiquées au Client et disponibles sur le site www.deltasteeliberica.com.

1.5 Les présentes Conditions Générales de Vente, les documents résultant de leur application intégrale ainsi que les conditions particulières figurant dans le document Contrat/Commande constituent les seuls documents formant l'accord entre Deltasteel et le Client.

2. DEMANDES ET ACCEPTATION DES COMMANDES

2.1 Les demandes de commande doivent être présentées par écrit par le Client au représentant commercial compétent de Deltasteel.

2.2 La demande de commande présentée par le Client doit indiquer avec précision et clarté :

1. La quantité de produits sidérurgiques que Deltasteel doit fournir ;

2. La qualité et les spécifications techniques des produits sidérurgiques, soumises aux normes applicables aux produits que Deltasteel doit fournir ;

3. Les conditions de coupe et d'emballage demandées par le Client ;

4. L'adresse de livraison indiquée.

2.3 Toutes les commandes sont soumises à l'acceptation de Deltasteel.

2.4 Les commandes acceptées par Deltasteel seront confirmées par écrit à la demande du Client ; Deltasteel se réserve le droit de refuser une commande dans un délai maximal de 48 heures ouvrables suivant sa réception.

2.5 Deltasteel se réserve le droit de proposer des modifications au Client et doit lui communiquer les changements suggérés ; le Client s'engage à répondre dans les 24 heures suivantes.

2.6 Des conditions particulières peuvent être convenues pour la fourniture de produits destinés à être intégrés à la fabrication, à l'emballage et au transport des produits demandés, à condition qu'elles soient dûment documentées conformément à l'article 2.2 des présentes Conditions Générales de Vente.

2.7 Dans le cas de produits découpés à partir de bobines d'acier, la quantité de produits fournis par Deltasteel au Client sera acceptée dès lors qu'elle respecte une tolérance de plus ou moins 10 % pour les produits découpés en feuilles de largeur nominale 1000, 1250 ou 1500 mm, et de 20 % pour les produits découpés en feuilles d'autres largeurs, les feuillards et les bobines.

2.8 Deltasteel et le Client peuvent, à tout moment et par écrit, convenir de modifications du Contrat/Commande.

2.9 Si le Client n'accepte pas la Confirmation de Commande, il doit en informer Deltasteel dans un délai maximal de 24 heures à compter de la date d'enregistrement du Contrat/Commande.

3. CONDITIONS DE PAIEMENT

3.1 Le prix des produits sidérurgiques est déterminé à tout moment par Deltasteel.

3.1.1 Deltasteel facturera toujours le poids brut réel fourni, qui constitue l'unique unité de facturation. Toute demande différente doit être formulée par écrit et préalablement acceptée par Deltasteel.

3.2 Après confirmation de la commande, les prix sont définitifs et valables pendant la durée limitée convenue.

3.3 Le paiement des produits sidérurgiques fournis doit être effectué pour le montant et dans la devise indiqués sur la facture correspondante.

3.4 Avant d'accepter la commande, Deltasteel peut exiger du Client une garantie bancaire ou toute autre sûreté assurant l'exécution intégrale et ponctuelle des obligations contractuelles.

3.5 Si le Client ne règle pas à l'échéance convenue l'intégralité du montant facturé, Deltasteel peut, après mise en demeure écrite, exiger le paiement du montant dû, majoré des intérêts de retard calculés sur la base de l'EURIBOR à 30 jours, augmenté de la majoration légale maximale applicable à ce moment.

3.6 Le paiement doit être effectué selon les conditions convenues dans le Contrat/Commande. À défaut de précision, il doit intervenir dans un délai de 30 jours à compter de la date de la facture. Deltasteel se réserve le droit d'appliquer des intérêts de retard au taux légal en cas de paiement tardif.

3.7 En cas de manquement définitif du Client à son obligation de paiement, Deltasteel peut exiger le paiement intégral préalable tant de la commande concernée par la facture impayée que de toute autre facture ou note de débit émise par Deltasteel à l'égard du même Client.

3.8 La présentation par le Client d'une réclamation relative à des problèmes de qualité des produits fournis et facturés par Deltasteel ne le dispense pas du paiement de toutes les obligations pécuniaires prévues au Contrat/Commande.

4. EXPÉDITION ET LIVRAISON DES PRODUITS SIDÉRURGIQUES

4.1 Les produits sont livrés conformément aux conditions convenues dans le Contrat/Commande accepté et depuis l'une quelconque de nos installations, sauf accord contraire. Le risque de perte ou

d'endommagement des produits est transféré à l'acheteur lors de la livraison par le transporteur et de la signature de la réception par le Client dans ses installations ou au lieu indiqué.

4.2 Lorsque les Parties conviennent qu'il incombe à Deltasteel de livrer les produits sidérurgiques dans les installations du Client, celui-ci doit les décharger immédiatement après leur arrivée dans lesdites installations ou au lieu indiqué.

4.3 Les dates de livraison sont approximatives et non contraignantes. Deltasteel s'efforce de respecter les délais convenus, mais ne peut être tenue responsable des retards dus à des causes indépendantes de sa volonté, notamment les cas de force majeure, les grèves, les problèmes de transport ou les perturbations du secteur sidérurgique.

4.4 Lorsque les Parties conviennent qu'il incombe au Client d'enlever les produits dans les installations de Deltasteel, le Client doit notifier par écrit le délai prévu pour leur enlèvement. Le Client dispose d'un délai maximal de 5 jours ouvrables pour enlever le matériel ; à l'expiration de ce délai, Deltasteel peut le facturer selon les conditions convenues.

4.5 Lorsque l'enlèvement du matériel incombe au Client, celui-ci doit remettre au transporteur engagé une autorisation écrite lui permettant de retirer les produits des installations de Deltasteel. Dès que le matériel quitte les installations de Deltasteel, il appartient au Client de veiller à ce qu'il arrive en parfait état.

4.6 Deltasteel ne répond pas des dommages visibles imputables au transport affectant les produits sidérurgiques fournis si le Client n'a pas formulé de réserve sur le bon de livraison au moment du déchargement. Les défauts cachés imputables au transport seront soumis à l'évaluation de Deltasteel et devront faire l'objet d'une réclamation dans un délai maximal de 90 jours suivant la réception du produit, conformément à l'article 6.2.

5. POIDS

5.1 Le poids est mesuré par Deltasteel ou ses fournisseurs au moyen de balances homologuées. Toute réclamation pour Non-Conformité relative à une différence de poids ne sera examinée que si elle est étayée par une mesure provenant d'une balance certifiée et homologuée.

5.2 Deltasteel garantit les mesures et contrôles relatifs au bon fonctionnement des balances, conformément à la législation en vigueur.

6. GARANTIE

6.1 Deltasteel garantit que les produits fournis sont exempts de défauts de fabrication pendant la période indiquée par le fabricant, conformément aux exigences de la réglementation applicable et aux conditions internes de garantie, pour les durées précisées, sauf accord écrit entre les Parties.

6.2 En cas de Non-Conformité, le Client doit la notifier par écrit dans les 90 jours suivant la réception du produit, sauf en cas d'humidité ou de rouille, qui font l'objet du traitement spécifique prévu à l'article 6.7. La responsabilité de Deltasteel est limitée, à son choix, à la reprise, au remplacement ou à l'avoir/remboursement.

6.3 Lorsque le transport des produits sidérurgiques faisant l'objet du Contrat/Commande incombe au Client, la propriété ainsi que les risques de perte ou de dommage sont transférés au Client au moment du chargement des produits dans les installations de Deltasteel.

6.4 En cas de Non-Conformité acceptée par Deltasteel, le Client assume la responsabilité des éventuels préjudices résultant d'applications ou d'opérations réalisées après l'acceptation de la Non-Conformité. Deltasteel n'accepte aucun coût supplémentaire qui n'aurait pas été préalablement convenu et autorisé.

6.5 Ne peuvent être invoqués comme défauts de qualité les défauts, déformations ou oxydations des produits sidérurgiques qui n'empêchent pas leur utilisation normale au sens de l'article 2.2.

6.6 Le Client ne peut présenter de réclamation pour défaut des produits sidérurgiques lorsque, à sa demande, Deltasteel a fourni les produits dans les quantités et conditions qu'il avait spécifiées.

6.7 Deltasteel certifie que tous les produits quittent ses installations secs et exempts de problèmes de rouille. Si le matériel arrive mouillé et que cela est visible sur le camion avant le déchargement, le Client

doit le notifier immédiatement par écrit et porter la mention correspondante sur le bon de livraison. Les Non-Conformités fondées sur ce motif ne seront acceptées que si elles sont constatées à la réception ou au plus tard dans les 7 jours suivant la livraison, à condition que le matériel soit resté dans son état de livraison. La bonne conservation et le stockage approprié du produit relèvent de la responsabilité du Client.

7. RÉSERVE DE PROPRIÉTÉ

7.1 Deltasteel conserve la pleine propriété des produits sidérurgiques jusqu'à leur paiement intégral, y compris les impôts, frais, taxes et pénalités éventuellement applicables.

7.2 Le Client assume l'entière responsabilité des produits sidérurgiques depuis leur livraison jusqu'au paiement intégral du prix et répond de leur conservation ainsi que des risques associés.

7.3 Si le Client ne respecte pas ponctuellement ses obligations de paiement, Deltasteel peut procéder à la récupération des produits sidérurgiques, les frais correspondants étant à la charge du Client.

8. DROIT APPLICABLE ET JURIDICTION COMPÉTENTE

8.1 Les présentes Conditions Générales de Vente sont régies et interprétées conformément au droit espagnol.

8.2 Les juridictions de la ville de Santander sont compétentes pour tout litige découlant de l'interprétation ou de l'exécution des présentes Conditions Générales de Vente, les Parties renonçant expressément à toute autre juridiction qui pourrait leur être applicable.

9. PROTECTION DES DONNÉES À CARACTÈRE PERSONNEL

9.1 Deltasteel, en sa qualité de responsable du traitement, garantit la confidentialité et la sécurité des données à caractère personnel fournies par le Client.

9.2 Les données à caractère personnel du Client sont traitées conformément à la réglementation applicable en matière de protection des données, aux fins de la gestion de la relation contractuelle.

9.3 Le Client peut exercer ses droits d'accès, de rectification, d'effacement, d'opposition, de limitation du traitement et de portabilité des données par communication écrite adressée à Deltasteel.

10. CLAUSES FINALES

10.1 Si une disposition des présentes Conditions Générales de Vente est déclarée invalide ou inapplicable, les autres dispositions demeurent pleinement en vigueur.

10.2 Les présentes Conditions Générales de Vente remplacent tout accord antérieur, verbal ou écrit, entre les Parties.

10.3 Les Parties s'engagent à agir de bonne foi dans l'interprétation et l'exécution des présentes Conditions Générales de Vente.

10.4 Toute communication entre les Parties doit être effectuée par écrit, de préférence par courrier électronique avec accusé de réception.